



FONDATION RENÉ CASSIN
INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME
INTERNATIONAL INSTITUTE OF HUMAN RIGHTS



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRESENTATION DES INTERVENANTS

PREMIERE SESSION DE LIBREVILLE

« *Les droits de l'homme devant les institutions nationales et internationales de protection* »

DU 8 AU 13 JUIN 2026

Conférence inaugurale

et

Système international de protection des droits de l'Homme

Sébastien TOUZÉ

*Directeur, Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme
Professeur, Université Paris II Panthéon-Assas*



Sébastien Touzé est Professeur agrégé de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas. Il est l'auteur de nombreuses publications en Droit International Public ainsi qu'en droit international et européen des droits de l'homme. Il a enseigné dans plusieurs Universités en France et intervient régulièrement dans des Universités étrangères. Il est également amené à intervenir régulièrement dans les médias français et étrangers sur des questions internationales.

En parallèle de ces fonctions, Sébastien Touzé a été élu au titre de la France, en octobre 2015, membre du Comité contre la torture des Nations Unies pour un mandat de quatre ans. Réélu en octobre 2019, il y exerce successivement les fonctions de Rapporteur et de Vice-Président. Durant son mandat, il sera amené à examiner la situation des droits de l'homme dans de nombreux pays, en particulier en Europe, au Proche-Orient et en Afrique. Au-delà et sur le plan interne, il a activement travaillé à l'amélioration de la procédure de traitement des communications individuelles et au renforcement du dialogue avec les organes régionaux de protection des droits de l'homme.

De décembre 2010 à janvier 2016, Sébastien Touzé a exercé les fonctions de Secrétaire général de l'Institut international des droits de l'homme sous la présidence de Jean Waline pour devenir, lors de la transformation de l'institution en Fondation reconnue d'utilité publique en décembre 2015, directeur de la Fondation René Cassin. Il travaille pendant douze ans aux côtés de Jean-Paul Costa au développement de cette institution notamment en créant, en plus des activités en France, un programme de formations délocalisées dans de nombreux pays du monde. Dans ce cadre, la Fondation René Cassin est particulièrement active dans plusieurs pays du continent africain et intervient également en Amérique du Sud, au Proche Orient et en Europe de l'Est.

Le 1er janvier 2017, il est nommé déontologue de la Région Grand Est. Depuis 2019, il préside le Concours européen des droits de l'homme René-Cassin. Par ailleurs, en 2022, Sébastien Touzé a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Recherche et de l'Innovation. Sébastien Touzé est également Juge ad'hoc à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Principauté de Monaco.

Système africain de protection des droits de l'Homme

Brusil Miranda METOU

Professeure titulaire des universités, Université de Yaoundé II



Brusil Miranda METOU est Professeure titulaire des universités, agrégée de droit public, de nationalité camerounaise.

Sur le plan administratif, elle est actuellement Secrétaire général du Ministère du commerce après avoir été vice- Recteur chargé de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le monde des entreprises de l'Université de Dschang, de 2017 à 2020. Elle est spécialiste de droit international public, du droit du contentieux international et de l'arbitrage, du droit international des droits de l'homme ; du droit international économique et du droit des investissements internationaux. Dans le domaine

de l'enseignement, elle est enseignante permanente à l'Université de Yaoundé II. Au Cameroun, elle intervient comme enseignante associée à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), à l'Académie de la Propriété intellectuelle (OAPI) et à l'École Internationale de forces et de sécurité (EIFORCES). Elle dispense des enseignements comme Professeure invitée à l'Université de Paris I, Panthéon Sorbonne (France), à l'Université de Kara (Togo) et à l'Université d'Abomey- Calavi (Bénin) et intervient dans les sessions de cours organisés par l'Institut International des Droits de l'Homme (IIDH) de Strasbourg. Elle dispense aussi des enseignements à EM-GABON UNIVERSITÉ (Gabon) où elle dirige entre autres l'École Doctorale des Sciences Sociales de la Santé et de l'ingénieur (ED-3SI) et préside le Conseil scientifique et pédagogique de cette institution. Elle a notamment dispensé un cours spécialisé à l'Académie de droit international de La Haye en 2020 sur "*Le contrôle international des dérogations aux droits de l'homme*", publié dans le volume 435 du Recueil des cours de l'Académie. Dans le domaine de la recherche, elle est auteure et co-auteure de plusieurs ouvrages et de plusieurs articles scientifiques portant sur des domaines divers du droit public (interne et international) en général. Auteure de l'ouvrage *Le rôle du juge dans le contentieux international*, publié aux éditions Bruylant en 2012, elle a co-dirigé « *Regards sur le droit public en Afrique* », *Mélanges en l'honneur du Doyen Joseph-Marie Bipoun Woum*, paru à l'Harmattan en 2016. Elle a également dirigé l'ouvrage sur Le droit et les crises au Cameroun (2 tomes), publié aux éditions de l'Harmattan en 2023. Elle est aussi auteure de plusieurs articles publiés dans des Revues scientifiques, des ouvrages collectifs, actes de colloques et des Mélanges.

Membre du comité scientifique de plusieurs revues scientifiques au Cameroun et à l'étranger, elle est également membre de la Société Africaine pour le Droit international (SADI), de la Société française pour le Droit International (SFDI). Elle a été Membre du Comité Consultatif Interuniversitaire (CCIU) de 2014 à 2020 et du comité technique spécialisé en Sciences juridiques et politiques (CTS/SJP) du CAMES de 2018 à 2024. Elle est également membre de la 3e commission du Programme de Reconnaissance et d'Équivalence des Diplômes (PRED) du Conseil Africain et Malgache de

PRESENTATION DES INTERVENANTS

l'Enseignement supérieur (CAMES). En outre, la professeure METOU, en tant qu'expert en Assurance Qualité, contribue à l'amélioration de la gouvernance universitaire.

Cours thématiques : Droit international et pratiques locales de la démocratie et Les droits des minorités et des personnes vulnérables dans l'Etat de droit

Stéphane MONDON

Directeur des programmes, Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa



Stéphane Mondon est directeur des programmes à l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), où il dirige des initiatives visant à renforcer la gouvernance démocratique et l'intégrité électorale à travers le continent. Il possède deux décennies d'expérience pratique dans la fourniture d'assistance technique et l'observation des élections en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et aux États-Unis.

Il a rejoint et dirigé plusieurs missions d'observation et d'expertise pour l'Union européenne, IRI, NDI et le Carter Center dans des pays comme l'Irak, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Bénin, la Libye, le Kenya, le Rwanda, Madagascar, la Lettonie, le Burkina Faso, les États-Unis, le Lesotho, le Tchad, le Sénégal et la Mauritanie. Dans la mission des Nations Unies en RDC, il a occupé les postes de chef des opérations électorales, point focal senior pour Ebola et conseiller en stabilisation, coordonnant les réponses à la pandémie et les opérations tactiques.

Titulaire d'un master en droit obtenu en France, avec des études en économie au Japon et en commerce aux États-Unis, il enseigne la communication politique et les campagnes électorales à l'École des hautes études internationales et politiques à Paris.

Cours thématique : Constitution, Droits de l'Homme et démocratie

Alioune SALL

Professeur titulaire des Universités, agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'université cheikh Anta Diop de Dakar

PRESENTATION DES INTERVENANTS



Alioune SALL est Professeur titulaire des Universités, agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'université cheikh Anta diop de Dakar, ancien juge à la Cour de Justice de la CEDEAO, Vice-président de la Commission du droit international de l'ONU. Il a aussi été avocat-conseil devant la Cour internationale de justice de La Haye (aff. Obligation de poursuivre ou d'extrader - Belgique c Sénégal 2009, Avis sur les obligations des Etats en matière climatique- 2024) ; devant la Cour de justice de la CEDEAO et devant la Cour de justice de l'Union économique et monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA).

Alioune SALL est également Professeur invité à l'Académie de droit international de La Haye ainsi que dans plusieurs universités françaises et africaines, membre du jury du concours d'agrégation organisé en Afrique (CAMES, 2015, 2017), membre de la Cour permanente d'arbitrage (CPA), de divers centres de recherches et du Comité scientifique de nombreuses revues (ESUMA, Revue nigérienne des sciences juridiques et politiques, de la Revue *Annales africaines*, et de la Revue *European Law Journal*). Enfin, il est auteur de nombreux ouvrages et articles dans le domaine du droit international et du droit constitutionnel.

Cours thématique : Le rôle des magistrats dans la construction démocratique

Flore NTSATSIESSE

Conseillère Juridique auprès du Président de la République du Gabon



De nationalité gabonaise, Flore NTSATSIESSE est Docteur en Droit international et qualifiée aux fonctions de Maître de Conférences des universités françaises.

Elle est tout d'abord enseignant-chercheur des Universités et Grandes Écoles à travers le monde. Elle a entre autres enseigné à l'Université de Poitiers (France) et à l'Université de Strasbourg (France) où se situe le siège de la Fondation René CASSIN. Elle est enseignant-chercheur invité à l'Université de Sherbrooke au Canada. Membre du Conseil scientifique de l'Université internationale de Libreville ; membre du jury du concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature (Gabon), de soutenance de mémoires et Directeur

de travaux de recherche, etc.

Outre ses fonctions académiques, Mme NTSATSIESSE occupe aujourd'hui un poste stratégique de conseiller juridique du Président de la République gabonaise, son excellence Brice Clotaire Oligui



PRESENTATION DES INTERVENANTS

Nguema, où elle contribue à l'élaboration de la « politique juridique extérieure » du Gabon ainsi qu'à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux droits de l'Homme, au changement climatique, au développement durable, la consolidation des acquis démocratiques ou à l'intelligence artificielle.

Elle est par ailleurs chercheuse associée au [Centre d'Études et de Coopération Juridique Interdisciplinaire de Poitiers](#) (France) où elle a notamment rédigé sa thèse de doctorat, intitulée La dyarchisation juridictionnelle du système africain de protection des droits de l'homme ; une thèse qui traite entre autres de la défense des droits de l'Homme, le changement climatique, la démocratie et l'accès des personnes vulnérables à la justice internationale.

Ses travaux scientifiques portent sur ces questions ainsi que sur la question de l'exécution des décisions de justice internationale, le droit international, les « droits climatiques » des petits États insulaires et le droit de tout État de se défendre contre les agressions militaires actuelles. Ses travaux de recherche en laboratoire et son expérience dans la pratique du droit lui permettent d'accompagner et de proposer des solutions aux États, aux entreprises, aux praticiens du droit et aux organisations internationales, qui la consultent fréquemment sur ces questions majeures.

Par exemple, elle fait partie des experts chargés, par le Gabon et la Guinée Équatoriale, de l'exécution de l'arrêt de la Cour internationale de Justice, [Délimitation terrestre et maritime et souveraineté sur des îles \(Gabon/Guinée équatoriale\)](#), du 19 mai 2025. Elle est intervenue à la COP30 au Brésil (Conférence de l'ONU sur les changements climatiques) en qualité de négociateur accrédité pour l'État gabonais.

En parallèle, Mme NTSATSIASSE intervient, en qualité d'expert indépendant, au sein des organisations internationales telle l'ONU ou encore la Fondation de l'innovation pour la démocratie qui, comme l'a récemment rappelé le [Président Emmanuel Macron](#), constitue aujourd'hui l'un des acteurs clés du processus de réinvention de la coopération internationale et de la défense de la démocratie dans le monde

Il convient de noter que Mme NTSATSIASSE a à son actif l'organisation d'ateliers de formation (des magistrats, militaires, etc.) ; des conférences internationales dont le webinaire Femmes et démocratie en Afrique organisé le 17 mars 2025 dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, etc.

Elle est régulièrement invitée en qualité d'expert par des universités, grandes écoles et organisations internationales dont l'Union européenne ; l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale ; l'Institut Africain de Droit International qui l'a récemment invitée à participer à l'Atelier sur le Renforcement des Cadres Juridiques et de l'accès à la Justice pour les Femmes en Afrique, tenue en 2025 en Tanzanie.

Enfin, elle est auteur de nombreuses publications dont les plus récentes sont : « L'extension prétorienne de l'opposabilité des immunités juridictionnelles à la nouvelle procédure d'exequatur « bilatéral » », *Revue française du droit public*, 2024, n° 3, p. 49-59 ; « L'improbable substitution d'un juge-humain à un juge-robot », [Revue de droit de l'Université de Sherbrooke au Canada](#), 2025, vol. 54, n° 3 ; « Les « armes » du juge international dans la lutte contre le changement climatique », [La Revue des droits de l'Homme](#), 2025, n° 28.

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Cours thématiques : La participation des jeunes et des femmes aux processus démocratiques et Les partis politiques et les élections libres et transparentes

Paul Elvic BATCHOM

Professeur agrégé de Sciences politiques, Enseignant à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun, Université de Yaoundé II



Paul Elvic BATCHOM est Agrégé de science politique, Professeur des Universités à l'Université de Yaoundé II au Cameroun. il est Chef du département de politique internationale à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et Conseiller Technique du Ministre des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX).

Sa thèse était consacrée aux questions de gouvernance et de participation de la société civile dans la gouvernance des industries extractives. Ses travaux post-doctoraux portent sur les organisations internationales, la sociologie de la guerre civile, la sociologie des RI plus largement.

Cours thématique : La régulation des médias et la liberté de la presse

Désiré ENAME

Journaliste, Directeur de publication du journal Echos du Nord



PRESENTATION DES INTERVENANTS

Conférence de clôture

Télesphore ONDO

Professeur de droit public à l'Université Omar Bongo de Libreville et chercheur au Centre d'études et de recherches en droit et institutions politiques.



Télesphore ONDO est Docteur en droit public de l'Université de Reims Champagne-Ardenne en 2005. Après avoir exercé comme Attaché Temporaire d'Etudes et de Recherche à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, il a intégré l'Université Omar BONGO en 2008. En 2011, il est passé Maître-Assistant et est, depuis 2020, Professeur de droit public à l'Université Omar BONGO. Publiciste chevronné, auteur de sept ouvrages de droit public et de plusieurs articles scientifiques, le Professeur ONDO est un Ancien Membre du Comité Constitutionnel National de rédaction de la nouvelle Constitution Gabonaise, Directeur du Centre de Recherche et d'Etudes Constitutionnelles, Administratives, Parlementaires, Politiques et Internationales (CRECAPPI), Directeur de l'Annuaire Gabonais de Droit Constitutionnel et de Science Politique et Responsable du Master Recherche Droit public fondamental de l'Université Omar BONGO.

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Séminaires et travaux de groupe

Cécile GOUBAULT-LARRECQ

Docteure en droit public



Cécile Goubault-Larrecq est docteure en droit international public de l'Université Paris Panthéon-Assas. Elle a réalisé sa thèse sur le "droit au juge", sous la direction du Professeur Sébastien Touzé. Ses enseignements portent sur le droit international public, le droit international des droits de l'homme, les libertés fondamentales, le droit constitutionnel et le droit administratif. Elle est diplômée, *cum laude*, de l'Académie de droit international de La Haye.

Myriam DAHHAN

Doctorante en droit public



Myriam Dahhan est doctorante en droit international public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, rattachée au Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire. Sa thèse, réalisée sous la direction de Monsieur le Professeur Sébastien Touzé, porte sur la compétence de contrôle en droit international. Elle a également assuré des fonctions de chargée d'enseignement en droit de la Convention européenne et en droit constitutionnel au sein de la même université. Par ailleurs, elle est co-responsable du pôle Droits de l'homme de la Clinique de droit international d'Assas et encadre l'équipe du Master 2 «

Droits de l'homme et justice internationale » de l'Université Paris-Panthéon-Assas dans le cadre du concours René Cassin de droit européen des droits de l'homme.